

## **Brevets Logiciels – Une menace pour les PME du Logiciel**

Vous créez des logiciels. Votre réactivité et vos bonnes idées sont vos atouts les plus précieux. Vous détenez les Droits d'Auteur sur un travail plusieurs années/homme.

### **On vous les retirera peut-être bientôt!**

Vos logiciels utilisent-ils l'une des idées suivantes ?

- Boîtes de dialogues à onglets
- Barres de progression
- Création d'un fichier GIF ou ZIP.
- Protection anti-intrusion en réseau
- Une fenêtre à ouverture unique
- ... (un autre des 30 000 brevets acceptés par l'OEB)

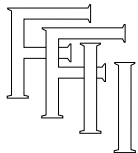
### **Si c'est le cas vous risquez d'être attaqué en violation de brevet.**

Que tout le code utilisé soit la création de votre entreprise ne vous protège pas. Les brevets s'appliquent aux *idées*, pas à une mise en oeuvre particulière. L'Office Européen des Brevets a déjà accepté 30 000 dépôts portant sur des idées fondamentales où des standards, en majorité détenus par quelques grosses compagnies. Il est *impossible* de programmer sans violer ces brevets.

### **Nous demandons que la légalité de ces brevets soit reconsidérée.**

Le 24 septembre 2003, le parlement européen doit voter une nouvelle directive européenne qui rendrait ces brevets légaux.

### **Nous demandons que les conséquences de ce projet de directive soient clairement présentées, avec des exemples concrets.**



**Aidez le FFII!**  
<http://swpat.ffii.org>

## **Brevets Logiciels – Une menace pour les PME du Logiciel**

Vous créez des logiciels. Votre réactivité et vos bonnes idées sont vos atouts les plus précieux. Vous détenez les Droits d'Auteur sur un travail plusieurs années/homme.

### **On vous les retirera peut-être bientôt!**

Vos logiciels utilisent-ils l'une des idées suivantes ?

- Boîtes de dialogues à onglets
- Barres de progression
- Création d'un fichier GIF ou ZIP.
- Protection anti-intrusion en réseau
- Une fenêtre à ouverture unique
- ... (un autre des 30 000 brevets acceptés par l'OEB)

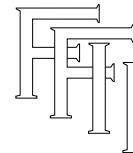
### **Si c'est le cas vous risquez d'être attaqué en violation de brevet.**

Que tout le code utilisé soit la création de votre entreprise ne vous protège pas. Les brevets s'appliquent aux *idées*, pas à une mise en oeuvre particulière. L'Office Européen des Brevets a déjà accepté 30 000 dépôts portant sur des idées fondamentales où des standards, en majorité détenus par quelques grosses compagnies. Il est *impossible* de programmer sans violer ces brevets.

### **Nous demandons que la légalité de ces brevets soit reconsidérée.**

Le 24 septembre 2003, le parlement européen doit voter une nouvelle directive européenne qui rendrait ces brevets légaux.

### **Nous demandons que les conséquences de ce projet de directive soient clairement présentées, avec des exemples concrets.**



**Aidez le FFII!**  
<http://swpat.ffii.org>